

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ESPE DE DIJON, TENUE LE 13 AVRIL 2017

Nous, professeur.e.s stagiaires de l'académie de Dijon, réuni.e.s en assemblée générale le jeudi 13 avril 2017, renouvelons notre soutien au mouvement de contestation né à Grenoble et appelons à sa généralisation.

Lors de cette assemblée, nous avons mis au jour nombre de dysfonctionnements de la formation, qui rejoignent en grande partie les constats établis dans les autres ESPE de France. Nous tenons néanmoins à rappeler que nous ne sommes pas favorables à la suppression des ESPE ; mais il nous paraît essentiel que les enseignants bénéficient d'une formation de qualité. Nous proposons donc un certain nombre de changements et d'améliorations :

1. Une **refonte complète de la formation dite « transversale »**, que nous jugeons aberrante et sans portée pratique. Appuyée sur des théories psychologiques contestables, elle est souvent dispensée par un personnel peu ou pas qualifié. En outre, l'obscurité de la maquette, qui ne renseigne ni le nom ni les qualifications des formateurs, et ne propose aucun descriptif du contenu des cours, nous empêche de nous repérer dans les différents « modules » qui composent cette formation.

Il est temps de marquer une vraie rupture avec les aspects les plus contestés de l'IUFM, et d'offrir aux professeurs stagiaires :

- l'intervention de formateurs qualifiés, toujours en poste, et ayant pleinement conscience de la réalité du terrain
- une préparation à l'enseignement en établissements REP et REP+ auprès de professeurs expérimentés
- une initiation aux outils informatiques professionnels (liberscol, pronote, etc.)
- des solutions concrètes pour la mise en place d'une vraie « pédagogie différenciée »
- une formation aux EPI

2. Un **enseignement disciplinaire plus adapté à nos besoins** (notamment en mathématiques), consacré à la construction de séances et à la préparation d'exercices. Il est regrettable, par ailleurs, que les professeurs-stagiaires n'aient jamais l'occasion de se réunir, au sein de l'ESPE, pour réfléchir ensemble à la construction de leurs cours. À ce titre, nous voulons bénéficier d'heures de travail collectif dédiées à la préparation des cours, et comptabilisées dans notre temps de formation. Ce dernier point exige un **rééquilibrage du temps de formation au profit de l'enseignement disciplinaire**.

3. Une **diminution de la charge de travail due à la masterisation de la formation**. L'année de stage est une année très lourde, et l'ESPE ne fait rien pour la faciliter. Nous demandons **la suppression du mémoire professionnel**, et sa substitution, pour les M2A, par un rapport de stage. Il est aussi urgent d'alléger les évaluations des M2A, en remplaçant par exemple les dossiers par des épreuves orales organisées sur le temps de formation. De nombreux étudiants M2A se sont également plaints du manque de transparence de leurs évaluations.

4. Une **reconnaissance de notre statut de fonctionnaires-stagiaires**. Nous avons tous réussi un concours exigeant, beaucoup d'entre nous ont déjà une longue expérience professionnelle, et nous déplorons unanimement le traitement que l'ESPE nous inflige (infantilisation constante, agressivité des procédures, menaces répétées de retenue sur salaire ou de non-titularisation, rigidité du système de pointage et de l'obligation d'émargement...). Nous demandons plus de souplesse concernant les autorisations d'absence, notamment lorsque celles-ci engagent des impératifs professionnels (réunions parents-professeurs, conseils de classe, etc.), et la fin du chantage au salaire.

Nous ne voulons plus être victimes des errements administratifs de l'ESPE, et exigeons également **la suppression de tous les séminaires et modules organisés en dehors des heures réservées sur le calendrier de début d'année** (comme la Journée des Partenaires), ainsi que le **non-remplacement des cours annulés au dernier moment**. Nous rappelons que nombre d'étudiants sont affectés dans des établissements situés très loin de Dijon et qu'il est inacceptable de les faire venir, régulièrement, pour rien.

5. Nous demandons enfin une **révision des frais de déplacement et la restauration d'un forfait kilométrique** entre l'établissement d'affectation et l'ESPE de Dijon. Que des professeurs soient contraints de déboursier chaque mois plusieurs centaines d'euros pour payer leurs déplacements entre leur établissement et l'ESPE de Dijon est proprement scandaleux.

Il serait temps que l'administration prenne la mesure de notre mécontentement et entreprenne une réforme radicale de l'organisation des ESPE. Mais une telle réforme ne peut être intelligente et efficace que si elle associe pleinement les professeurs stagiaires.

Fait à Dijon, le 14 avril 2017